**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**38E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU MOZAMBIQUE**

*3 au 14 mai 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Mozambique et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’EPU en dépit du contexte national marqué par la recrudescence des attaques terroristes.

Le Burkina Faso note avec intérêt les progrès enregistrés par le Mozambique dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées en 2016, notamment l’adoption du second plan de lutte contre la violence à l’égard des femmes et de la loi sur la prévention et la répression des unions prématurées en 2019.

Le Burkina Faso encourage le Mozambique à poursuivre ses efforts en vue d’une plus grande effectivité des droits de l’homme sur le terrain.

Le Burkina Faso recommande au Mozambique :

1. d’accélérer la mise en œuvre du Plan multisectoriel visant à lutter contre la violence faite aux personnes atteintes d’albinisme ;
2. de prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer les mariages d’enfants.

Nous souhaitons au Mozambique un examen couronne de succès.

**Je vous remercie.**